



## Écoles à vocation particulière

Le 27 mai prochain, la Commission scolaire publiera sur l'intranet les postes disponibles dans les écoles à vocation particulière, tant au primaire qu'au secondaire.

Vous aurez jusqu'au 30 mai pour signifier votre intérêt selon la procédure qui sera indiquée sur le communiqué.

Il est important de noter que les postes seront attribués par ordre d'ancienneté et que la Commission communiquera avec ces personnes au début de la semaine suivante. Ce qui sera fait évidemment avant le 6 juin puisque les postes ainsi libérés seront ajoutés à la liste des besoins à combler lors du 1<sup>er</sup> bassin d'affectation.

Nous vous rappelons que vous n'avez pas à vous désister pour postuler.

### Attention !

Si vous signifiez votre intérêt pour un poste et que votre ancienneté vous permet de l'obtenir, la Commission vous l'octroiera automatiquement. Le fait de postuler constitue une acceptation du poste.

Caroline Manseau



## Quelques rappels

### Pour le personnel enseignant

Les billets seront remis lors de l'assemblée des personnes déléguées le mardi 4 juin. Ils devront obligatoirement être payés par chèque pour éviter toute manipulation d'argent.

### Pour le personnel de soutien

Vous pouvez vous procurer les billets par l'intermédiaire de la personne déléguée enseignante de votre établissement.

## Le deuxième bassin d'affectation au niveau de la Commission Les mutations volontaires

Depuis deux ans, le service des ressources humaines et le Syndicat de Champlain ont convenu de faire un projet-pilote sur le processus de mutation volontaire. Ce projet-pilote est maintenant dans la nouvelle entente locale avec une modification importante et intéressante (5-3.17.13).

Le deuxième bassin d'affectation, communément appelé les mutations volontaires, se déroulera en deux temps, de la façon suivante :

### 1<sup>er</sup> temps : 20 juin 2019

SÉANCE PUBLIQUE à l'école secondaire André-Laurendeau

Heure à confirmer

Tous les champs, à l'exception du champ 20.

- Date limite pour faire une demande de mutation volontaire : **14 juin 2019 à 16 h.**
- Tous les postes demeurés disponibles suite aux séances d'affectation de juin ainsi que les postes devenus disponibles entre les séances d'affectation et le 20 juin 2019, seront offerts lors de cette séance publique qui se tiendra le **20 juin 2019** en deux étapes.
- La liste des postes qui seront offerts le 20 juin sera disponible pour consultation sur l'intranet à compter du 19 juin 2019 en fin de journée.
- Vous pourrez obtenir la confirmation de votre demande de mutation volontaire en consultant la liste qui sera affichée sur l'intranet, au plus tard le 19 juin. De plus, si aucun des postes disponibles ne vous intéresse, vous n'êtes pas tenu de vous présenter à la séance. Le fait de ne pas assister à cette séance ne vous empêche pas de participer à la mutation volontaire du 8 août 2019.

### Nouveauté !

Il y aura deux étapes lors de cette séance publique du 20 juin. Les postes libérés lors de la 1<sup>re</sup> étape seront offerts lors de la 2<sup>e</sup>. Ce qui veut dire qu'il y aura deux tours de parole. Ainsi au 2<sup>e</sup> tour, les postes libérés lors du 1<sup>er</sup> tour seront offerts sur place, par ordre d'ancienneté.

### 2<sup>e</sup> temps : 7 août (16 h) au 8 août 2019 (16 h)

AFFICHAGE SUR L'INTRANET pour tous les champs à l'exception du champ 20.

Tous les nouveaux postes créés entre la mutation volontaire du 20 juin et le 7 août 2019 seront offerts sur l'intranet de la Commission à compter du 7 août à 16 h jusqu'au 8 août 2019 à 16 h. Pour les spécialistes, seules seront affichées les écoles où les minutes auront été modifiées depuis le 20 juin 2019.

- Veuillez noter que les postes libérés lors de la séance du 20 juin 2019 ne seront pas offerts à la 2<sup>e</sup> étape.
- Les postes seront attribués, conformément à l'article 5-13.17.13 de l'entente locale.
- **IMPORTANT** : Si vous signifiez votre intérêt pour un poste et que votre ancienneté vous permet de l'obtenir, la Commission vous l'octroiera automatiquement; **le fait de postuler constitue une acceptation du poste.**
- La liste des résultats sera publiée sur intranet **en fin de journée le 13 août 2019.**

Notez bien que toutes les affectations pour les enseignants réguliers du champ 20 aura lieu le 19 août 2019 au centre administratif de la Commission scolaire.

Caroline Manseau

À partir du 5 juin, il sera aussi possible de récupérer les billets directement au bureau du Syndicat en prenant rendez-vous avec Emilie Bourdages.

À noter qu'il reste toujours quelques billets disponibles.

Lors de la soirée, n'oubliez pas de garder une place à votre table pour les collègues de votre école qui prennent leur retraite.



# Consultation – Négociation nationale

## Faut que ça change maintenant !

Nos conventions collectives nationales viendront à échéance le 31 mars 2020. Dans le processus de préparation des revendications syndicales, vous avez déjà été consultés sur les matières sectorielles. Merci d'avoir participé en si grand nombre.

Pour ce qui est des salaires, des droits parentaux et de la retraite, c'est maintenant que ça se passe ! C'est le moment de vous prononcer sur ces éléments centraux d'une négociation collective.

Différentes options s'offrent à vous pour participer activement à la consultation. Comme cela se fait traditionnellement dans certains milieux, vous pouvez en discuter et répondre en groupe à la version papier qui vous est envoyée par le courrier syndical cette semaine. N'hésitez pas à la demander à la personne déléguée de votre établissement.

Nous avons aussi créé une version électronique du document de consultation de façon à rejoindre le plus de gens possible. Vous trouverez le lien menant au sondage sur notre site Internet à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com).

### Consultation via Facebook Live

La consultation via Facebook Live que nous avons réalisée, en avril dernier, pour les matières sectorielles a été un véritable succès. Vous avez été nombreux à nous signifier que vous aviez

apprécié cette nouvelle façon de faire, plus interactive et accessible à l'ensemble des membres. Nous renouvelerons donc l'expérience !

**Collègues enseignants et membres du personnel de soutien, notez bien à votre agenda :**

Facebook Live

Consultation intersectorielle / Négo nationale 2020

Le lundi 27 mai 2019

à 19 heures

En direct sur notre page Facebook : [@syndicatchamplain](https://www.facebook.com/syndicatchamplain)

Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, fera une brève présentation du contexte de la négociation, des enjeux et des thèmes. Vous pourrez aussi répondre simultanément au sondage en ligne.

Monsieur Gingras sera accompagné de la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Sonia Éthier, pour répondre à vos questions en direct !

La négo et les revendications syndicales, c'est l'affaire de toutes et de tous. C'est le moment d'exprimer votre opinion ! Passez le mot à vos collègues; le lundi 27 mai, c'est un rendez-vous !

## Échéancier Affectations / Mutations 2019-2020

Transmission de la liste des excédents d'effectifs commission scolaire (5-3.16 C)	15 mai 2019
Transmission de la liste prévisionnelle des besoins et des personnes versées au 1 <sup>er</sup> bassin d'affectation de la Commission (5-3.17.09)	21 mai 2019
Demande de désistement (5-3.17.07 b) (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 24 mai 2019
Transmission de la liste finale des besoins et des personnes versées au 1 <sup>er</sup> bassin d'affectation de la Commission (5-3.17.10)	28 mai 2019
<b>Séance d'affectation Éducation des adultes</b> (11-2.06) (pour les enseignants inscrits sur la liste de rappel)	<b>12 juin (heure et lieu à confirmer)</b> (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, 4 <sup>e</sup> étage, salon du personnel)
Rencontre d'information pour les excédents d'effectifs	<b>Au besoin, date et heure à confirmer</b> (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, 4 <sup>e</sup> étage, salon du personnel)
<b>1<sup>er</sup> bassin d'affectation de la Commission au secondaire</b> (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changements de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistements) (5-3.17.10.2) Champs : 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114 et 3117	<b>6 juin (heure à confirmer)</b> (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle Flore Laurentienne)
<b>1<sup>er</sup> bassin d'affectation de la Commission - adaptation scolaire et spécialistes au primaire</b> (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changements de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistements) (5-3.17.10.2) Champs : 3101 (primaire et secondaire), 3104, 3105, 3106 et 3107	<b>6 juin (heure à confirmer)</b> (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle Flore Laurentienne)
<b>1<sup>er</sup> bassin d'affectation de la Commission au primaire</b> (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changements de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistements) (5-3.17.10.2) Champs : 3102 et 3103	<b>6 juin (heure à confirmer)</b> (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle Flore Laurentienne)
Demande de retour à l'école d'origine (5-3.17.07 c) (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 14 juin 2019
Demande de mutation volontaire (5-3.17.07 d) (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 14 juin 2019
<b>2<sup>e</sup> bassin d'affectation de la Commission</b> (5-3.17.13) Mutations volontaires Séance d'affectation publique (juin) Séance d'affectation en ligne (août)	<b>20 juin (heure à confirmer)</b> (École secondaire André-Laurendeau, 7450, Boulevard Cousineau, Saint-Hubert, Local B-135/Le Central) <b>7 août 16 h au 8 août 16 h</b>
<b>Séance d'affectation pour les enseignants sur les listes de priorité A et B (tous les champs)</b> (5-1.14.11 a)	<b>14 au 16 août</b> (École secondaire Jacques-Rousseau, 444, boul. de Gentilly Est, Longueuil)
<b>1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bassin d'affectation de la Commission du champ 3120</b> enseignants réguliers seulement (5-3.17.10.5)	<b>19 août p.m. (heure et lieu à confirmer)</b> (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle à confirmer)
<b>Séance d'affectation Éducation des adultes</b> <b>spécialité français langue seconde</b>	<b>19 août a.m. (heure et lieu à confirmer)</b> Centre Camille-Laurin, 274, rue Hubert, arrondissement de Greenfield Park

